ᓄᓇᕗᒻᒥ ᐆᒻᒪᖅᑯᑏᑦ ᐊᑭᖕᒋᓐᓂᒃ ᕿᒥᕐᕈᔩᑦ ᑲᑎᒪᔨᖕᒋᑦ
UTILITY RATES REVIEW COUNCIL OF NUNAVUT
IGLUIN AULATJUTITIGUN AKITUTILAANGINNUT KATIMAYIIT NUNAVUNMI
CONSEIL D'EXAMEN DES TAUX DES ENTREPRISES DE SERVICE DU NUNAVUT

Voici un message du Conseil d'examen des taux des entreprises de service (CETES)

Le CETES a reçu de la Société d'énergie Qulliq (« Société ») une requête visant à instaurer un supplément de stabilisation du cout du combustible de 1,5 ¢ par kilowattheure du 1er avril 2026 au 30 septembre 2026. La demande de la SÉQ concernant cette clause de remboursement a été présentée conformément aux procédures établies de longue date du Fonds de stabilisation des prix du combustible. Cette demande lui a été transmise le 25 mars 2026 pour examen et recommandation par le ministre responsable de la Société.

Comme les clients, les prix du diésel devraient augmenter. Afin de minimiser les hausses de tarifs futures, le CETES a recommandé que la SÉQ (et le CETES) ne suive pas les paramètres établis pour le Fonds de stabilisation des prix du combustible. Le CETES a recommandé que la clause de remboursement provisoire soit reportée, dans l'attente d'un examen complet qui devra être achevé d'ici le 23 juin 2026.

Si la clause de remboursement du supplément de stabilisation du cout du combustible s'avère nécessaire après l'examen du CETES et l'approbation du ministre responsable de la SÉQ, les suppléments de stabilisation du cout du combustible de la SÉQ s'appliqueront automatiquement aux factures d'électricité mensuelles et les clients n'auront pas besoin de remplir de formulaire de demande.

Il est possible de consulter la demande déposée par la Société sur son site web au www.qec.nu.ca. On peut aussi se la procurer en s'adressant au CETES ou à la SÉQ.

Les commentaires sur le taux de stabilisation du prix du combustible peuvent être adressés au CETES.

Les commentaires doivent être reçus avant

le 8 mai 2026 à 17 h (heure de l'Est).

Coordonnées pour l'envoi de commentaires :
Courriel : URRC@gov.nu.ca
Adresse postale : Direction générale du CETES,
1084, rue Mivvik, Iqaluit (Nunavut) X0A 2H0
URRC@GOV.NU.CA

Le CETES est une entité autonome qui conseille le gouvernement du Nunavut sur les tarifs imposés par les entreprises de services publics.